

## ECO-GESTES LORS DE MES DEPLACEMENTS

*Le secteur des transports est à l'origine d'émissions de gaz responsables de pollutions locales (particules fines, plomb, oxydes d'azote et de soufre, composés organiques volatiles), dont les effets sont néfastes pour l'environnement et la santé, sans parler des conséquences préjudiciables sur le climat (gaz à effet de serre), en terme de bruit et d'occupation des sols, en terme de risques et de dommages sociaux (accidents, congestion).*

Je privilégie les transports en commun, le vélo, le roller, la trottinette ou la marche à pied, surtout si j'ai à effectuer un court trajet en ville. J'évite ainsi de perdre du temps dans les embouteillages ou dans la recherche d'une place de stationnement.

Se déplacer à pied ou à vélo est aussi bon pour la santé que pour l'environnement.

Lorsqu'il s'agit d'aller loin, trois modes de transport principaux sont possibles : la voiture, le train ou l'avion

Le train est le mode le moins dangereux et de beaucoup le moins polluant. De plus, il dépose les passagers au coeur de la ville.



*Émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) par mode de transport et par personne sur un trajet Paris Marseille :*

> Voiture : environ 150 kg (pour le conducteur seul, 78 kg avec un passager)

> Avion : 97 kg

> TGV : 6 kg (avec un taux de remplissage de 80% pour le train et l'avion).

Choisir les transports en commun, c'est préserver la qualité de l'air et réduire l'effet de serre. Un autobus rempli de passagers (35 à 40 personnes) permet de retirer 40 véhicules de la route aux heures de pointe, et d'économiser ainsi 70 000 litres de carburant par an.

Par kilomètre et par personne, le tramway consomme 15 fois moins d'énergie que la voiture. Une rapidité prouvée.

Moins polluants, plus sûrs, plus rapides : sans aucun doute, les transports en commun sont à privilégier.

*Le secteur des transports représente 25 % de la consommation mondiale d'énergie commerciale et utilise la moitié du pétrole produit dans le monde.*

Si je suis obligé(e) d'utiliser ma voiture, je démarre en douceur pour éviter une surconsommation coûteuse et de forts rejets polluants et je conduis en souplesse, ce qui représente plus de 40 % d'économie en consommation d'essence et de rejets d'émissions polluantes. Je respecte les limitations de vitesse, ce qui renforce la sécurité routière et réduit aussi la pollution.

*En ville, 50% des trajets en voiture font moins de 3 km. La combustion d 1 litre d essence produit 2,4 kg de CO<sub>2</sub>.*

*La consommation annuelle d'essence par les automobiles rapportée au nombre d'habitants reflète une grande disparité entre riches et pauvres. Elle est de 31 litres en Afrique subsaharienne, 50 litres en Asie, 427 litres en Europe occidentale et 1637 litres en Amérique du Nord !*

Je propose à mes voisins de partager la même voiture. Au-delà de la diminution de la pollution, le covoiturage divise les frais de déplacements et favorise la convivialité. Je n'oublie pas de faire contrôler régulièrement ma voiture ou ma moto, notamment le filtre à air et le pot d'échappement.

L'auto-partage : une solution d'avenir. Cette pratique se développe dans certaines grandes villes comme à Strasbourg, Lyon, Marseille, Paris... Les adhérents des sociétés d'auto-partage disposent d'un véhicule tous les jours, 24h sur 24, sur un simple coup de fil, pour quelques heures ou plusieurs jours et même pour un départ immédiat Le véhicule est pris et ramené au même endroit Autre avantage de l'auto-partage : des véhicules neufs, entretenus et révisés régulièrement.

*Avec 32 millions de véhicules légers en France, si la vitesse sur autoroute était diminuée de 10 km/h, 700 000 tonnes de carburant seraient économisées, et 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.*

*Une voiture bien réglée représente 20 % de pollution en moins et 10 % de carburant économisé.*

Je fais laver ma voiture dans une station de lavage, car ce lieu est équipé de circuits d'évacuation des produits de lavage. Cela me permet également d'économiser environ 200 litres d'eau.

Conseil d'utilisation de la climatisation dans son véhicule: fermez les fenêtres, tenez-vous en à la température extérieure et coupez-la dès que possible.

Dans tous les cas, et pour rafraîchir l'intérieur du véhicule, penser à fixer des pare-soleil pendant le stationnement et à ouvrir les fenêtres avant de partir. Si en plein été un long trajet se profile, il est bon d'éviter les heures "chaudes" .



Surconsommation moyenne de carburant liée à la climatisation réglée à 20°C:  
> Si température extérieure de 25 C = en ville : + 20 % / sur route : + 6 %  
> Si température extérieure de 30°C = en ville : + 40 à + 70 % / sur route  
: + 15 à + 30 %